



Petit Le Gajanais



MAIRIE DE GAJAN

Janvier - Juin 2023



BULLETIN MUNICIPAL

n°7



Mairie de Gajan

Tél : 04.66.81.13.38

Fax : 04.66.81.13.48

Mail : mairie.gajan@laposte.net

• Horaires d'accueil du public

Lundi 13h30-17h30

Mercredi : 8h15-12h

Vendredi : 13h30-17h

Permanence des élus : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 17h à 19h

• Site internet : www.gajan.fr

Régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

• Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h / Samedi de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires :
ouverte uniquement le samedi

Correspondant Midi Libre : Alain Delage

Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

3 rue du Colisée - 30947 NÎMES

Tél : 04.66.02.55.55

www.nimes-metropole.fr

• **Ordures ménagères** : passages mardi
et vendredi matin

• **Tri sélectif** : passage jeudi matin

• **Déchetterie de La Rouvière** : du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

► Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur
le site internet

Écoles maternelles :

Fons : 04 66 63 19 53

Saint-Mamert : 04 66 81 19 54

Écoles élémentaires

Saint-Bauzély : 04 66 81 75 12

Fons : 04 66 81 12 48

Gajan : 04 66 63 21 51

Cantines

Saint-Bauzély : 04 66 63 17 65

Fons : 04 66 63 25 71

Gajan : 04 66 63 26 55

Liste des assistantes maternelles à Gajan

BOUSQUET Cécile : 260 Ch. du Mazet 06.15.81.10.44 / 04.66.62.94.86

GROSJEAN Mireille : 217 Ch. de Candoule 06.26.43.47.38 / 04.66.63.26.82

LYET Laetitia : 200 Rte de Fons / D907 Camp de La Vabre 06.72.82.81.22

MANZANO Laurence : 18 Place de la Mairie 07.81.87.87.15

ORTEGA Sonia : 5 Chemin dela Mariette 06.18.31.16.78

ROUSSEL Rebecca : Les mas route d'Anduze 06.61.23.63.42

VERGNE Frédérique : 95 Chemin de Candoule 06.30.83.05.50

MAM Câlines & chocolat : 09.50.36.78.63

Conciliateur de justice :

M.MORIN Hubert, Maison Dumond, Maison des associations
32 route de Nîmes à Saint-Mamert du Gard, permanence
2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rdv)



David RICARD

Masseur-kinésithérapeute

Thérapie Manuelle

16 place porte de France
30730 GAJAN

Tel: 09 51 19 91 31

Port: 06 71 20 95 43



Rédaction : Mairie de Gajan - Véronique Roulle - Séverine Tin Sang
Fabienne Rocca - Bernard Fabre - Alain Delage - Jean-Louis Poudevigne
Tél : 04.66.81.13.38 - Fax : 04.66.81.13.48

Mail : lepetitgajanaais@gmail.com • **Site internet** : www.gajan.fr

Réalisation : COM' EQUINOXE (Gajan) - 06 12 78 12 38

• Dépôt légal à parution

• Les articles et les photos sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

• Crédits Photos : Mairie Gajan & Gilles Garcia



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Voilà l'été qui arrive, avec la chaleur, mais quoi de plus normal, d'autant que dernièrement nous avons eu de l'eau, ce qui est déjà bien, car il en faut, surtout dans notre région qui en est régulièrement dépourvue.

Des travaux assez conséquents ont été entrepris : 400 mètres de chemin communal ont été refaits. Le chemin piétonnier au chemin de Candoule a pris du retard, mais devrait débuter mi-Juillet.

Actuellement le PLU doit être refait, pour être en conformité avec le SCOT et avec la zéro artificialisation imposée par l'Etat. En bref, beaucoup de réunions en perspective et après l'été, une réunion avec le village sera décidée.

D'autres projets sont à l'étude et seront mis sur la table de la discussion en fin d'année.

En ce qui concerne l'école de Gajan, des contrôles réguliers sont effectués pour sonder l'état des fissures du bâtiment. Voilà ce qu'il y avait à dire pour la partie travaux...



Maintenant, pensons aux vacances d'été pour nous reposer, car ce début d'année a été déjà bien rempli et à l'automne prochain, on recommence. Alors à tous, je vous souhaite de très bonnes vacances et on se retrouve en Septembre pour la reprise.

Pour certains, nous nous verrons très certainement fin Juillet dans nos prés pour la fête votive et nos traditions.

Monsieur Le Maire

Jean-Louis POUDEVIGNE

SOMMAIRE

- Infos pratiques 2^{ème} de couverture
- Edito p01
- Vie Municipale p02
- Informations Municipales p06
- Associations p09
- Informations p13

Etat Civil 2023 - 1^{er} semestre

Naissances

20/03/2023 : Clovis PITTE
 24/03/2023 : Mylann, Jérôme, Jean BEDOS
 02/04/2023 : Jassim BEN AOUAD
 23/05/2023 : Romane, Annie, Dominique PERES GENEST
 28/06/2023 : Amori, Richard, Abbas MESKINE

Mariages

27/05/2023 : ROUCHY Mathieu et GORIN Aurélie

Décès

25/01/2023 : Monsieur JEULLAIN Lionel
 18/03/2023 : Monsieur BLANC Yvan
 19/03/2023 : Madame BLANC Huguette



Des taureaux et une croix camarguaise dans les arbres...

Certains ont pu constater début Juillet, en rentrant dans le village par l'allée des platanes, cette curieuse structure imposante s'élevant à plus de 6 mètres de haut et s'étendant sur 20 mètres de long, représentant une croix camarguaise avec 2 taureaux se faisant face, petit plaisir que Monsieur le Maire a souhaité offrir au village, marquant

ainsi symboliquement et visuellement cette allée représentative des festivités taurines de la commune.

Vous aurez le plaisir de la voir s'illuminer en soirée, lors de la fête nationale et tout au long de la fête votive fin Juillet.

VR



Nos amis les bêtes

Depuis quelques temps, la prolifération des chats touche notre village (une chatte peut donner vie jusqu'à 210 chatons dans sa vie). Il ne s'agit pas de condamner votre animal de compagnie, mais de s'interroger sur les nuisances posées par les chats domestiques non stérilisés ou par les chats errants. Sont recensés parmi les nuisances les bagarres à sang lors des chaleurs, les miaulements, la destruction des poubelles, la délimitation des territoires par des jets d'urine ainsi que la transmission de maladies infectieuses.

C'est pourquoi nous souhaitons vous sensibiliser, propriétaires, en vous rappelant que la stérilisation de vos chats est la seule solution efficace pour lutter contre

la surpopulation et la misère féline. Elle permet de maîtriser la prolifération et ses effets collectifs, d'allonger son espérance de vie, de protéger sa santé et de limiter la divagation et ses risques.

Votre animal doit obligatoirement être identifié par puce ou tatouage. Il est de même fortement déconseillé de nourrir les chats errants, ce qui incite les nuisances et la prolifération.

Nous comptons donc sur votre compréhension afin d'améliorer l'hygiène et la tranquillité publique de notre village.

FR





Chemin de Playgneron

L'entreprise GIRAUD a refait le haut du chemin de Playgneron, chemin qui rejoint la route de fons à la Rouvière sur les hauteurs du mas.

Pour la partie basse, il faudra attendre un peu plus de respect de nos agriculteurs qui manœuvrent leur tracteur attelé sur le chemin, au lieu de rester sur leurs terres, provoquant ainsi la détérioration du bitume de nos chemins.

STS



AVANT



AVANT



APRÈS

8 mai 2023

Une poignée d'habitants de notre commune étaient présents autour du Maire et de son Conseil Municipal, pour honorer nos soldats. Après la Marseillaise et le Chant des Partisans, Jean-Louis Poudevigne a rappelé qu'à ce jour, la guerre en Ukraine est aux portes de l'Europe, il ne faut pas l'oublier.

Lecture faite du texte de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire à l'occasion du 8 mai 2023, le verre de l'amitié fut un moment de partage et d'échange avec les Gajanais présents.

STS



Paris offre un taureau à Nîmes



Le Jour où la ville de Paris a offert le taureau du Trocadéro à la ville de Nîmes

C'est en 1937 que cette sculpture en fonte, recouverte d'une fine couche dorée et représentant un taureau ou plutôt un « *biou* » (bœuf en langue provençale), arrive à Nîmes.

Il faut faire de la place au Trocadéro à cause de l'Exposition Internationale de Paris, et la statue animalière représentant un taureau, réalisée par le sculpteur Auguste Cain doit être déplacée. Raymond Laurent, président du conseil municipal de Paris et nîmois de naissance, fait don de l'œuvre à la ville de Nîmes.

La municipalité avec à sa tête le député-maire Hubert Rouger prit la décision d'installer cet animal, symbole de la Provence et du Languedoc, au sommet d'un piédestal au bas de l'avenue Jean-Jaurès. L'architecte nîmois Raymond Blanc réalisa le projet décoratif du piédestal, d'une hauteur de 9m et construit en pierres blanches dont la patine rappelle la couleur des monuments antiques de la ville de Nîmes.

Le piédestal est orné des armoiries de Nîmes et de Paris, du Languedoc et de la Provence, ainsi que d'un trident représentant la Camargue, œuvres du nîmois André Clair.

L'inauguration eut lieu le samedi 15 Mai 1937, en présence des maires des deux villes mais aussi des députés, sénateurs et maires des communes du Gard. La commune de Gajan était représentée par son maire Julien Fabre, accompagné par les membres de son conseil municipal ainsi que la Confrérie des gardians du pays d'Arles et de la Nacioun Gardiano.

Pour cet évènement, la ville de Nîmes organisa une grande fête du 8 au 16 Mai 1937, appelée « Fête

du Taureau », qui comprenait une course camarguaise aux arènes, une pégoulade sur le boulevard, une exposition sur le thème de la tauromachie et des conférences données par les Clubs taurins de la ville et un festival de musique dans les Jardins de la Fontaine. Les festivités se terminèrent par une corrida aux arènes. Cette fête consacrée aux *toros* fût en quelque sorte l'ancêtre de la fêria, née quinze ans plus tard en 1952. Si vous avez l'occasion de vous promener au bas de l'avenue Jean-Jaurès, levez la tête pour admirer ce taureau du haut de ses 9 m, vous y découvrirez quelque chose de bizarre entre ses pattes, un objet qui n'a rien de commun avec la tauromachie...

Cet article a été rédigé avec l'aide de mon ami Michel Morante, qui fut membre de la Fédération Française de la Course Camarguaise durant les années 1990.

BF



L'Agriculture à Gajan

L'agriculture, principalement la viticulture, était fortement présente sur la commune. En 2021, la surface réservée à l'agriculture représentait 417 Ha soit 30% du territoire communal, dont 124 Ha de vignes, le reste étant réservé aux cultures céréalières, asperges et fourrage.

A partir des années 2000, le nombre d'exploitants a diminué de 67% et la SAU a régressé de 45 %, dû en particulier aux fortes difficultés dans la viticulture : marché des vins, manque de personnel, charges trop élevées. Alors, des arrachages importants ont eu lieu et les cultures de céréales ont remplacé la vigne, quelques parcelles sont abandonnées ce qui entraîne un enrichissement des lieux et accentue les risques d'incendie.

Gajan compte actuellement 10 exploitants agricoles, dont 1 de moins de 30 ans, 4 de plus de 45 ans, et 5 de plus de 65 ans à la retraite qui continuent à maintenir une partie de leur exploitation.

Cette analyse montre bien le déclin d'une agriculture qui, à l'origine, préservait l'environnement de notre territoire : viticulture, cultures céréalières et fourragères, élevages de moutons et de bovins qui entretenaient nos garrigues contre les incendies.

En conclusion de cet article, il est aisé de constater le fait que le territoire de la Gardonnenque et une partie du département, est similaire à notre commune.

Article rédigé d'après le rapport de ALPICITE présentant le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement sur la commune de Gajan.

BF



La tradition des feux de la Saint-Jean

La tradition des feux de la Saint Jean est très ancienne, cette coutume prend ses origines à une fête païenne qui se déroulait au solstice d'été. Elle se situe entre le 20 et le 22 Juin où la nuit est la plus courte et le jour le plus long de l'année. Pour des références religieuses, la date de cet événement a été fixée au 24 Juin, jour de la Saint-Jean. Cette fête avait une grande importance dans nos campagnes en particulier en Provence et en Occitanie, ancrée dans nos traditions villageoises avec le saut du feu par les jeunes du village, elle représentait le début des moissons.

A Gajan, cette coutume avait lieu à la sortie du village, au croisement de la route de Nîmes (direction du cimetière) et du chemin de Gajanet. Les jeunes avaient la charge de construire le bûcher à l'aide de pieds de vigne et de branches de chêne mort. Le garde champêtre, Monsieur Borne (je vous parle des années 1960-1970 !) prenait soin de brancher le tuyau d'eau au robinet du chemin de Gajanet pour prévenir tout débordement du feu.

Dès la nuit tombée, jeunes et vieux se réunissaient sur les lieux de la fête. M. Borne déposait alors un rameau d'olivier enflammé sur la gerbe de blé posée au centre du bûcher, les flammes embrasaient alors l'édifice de

rondins de bois. Lorsque les flammes avaient diminué d'intensité, les jeunes gens sautaient le feu comme il en était coutume depuis la nuit des temps, pour prouver leur courage aux jeunes filles mais aussi pour récupérer quelques pièces offertes par les anciens.

Ce soir là les gajonais veillaient très tard dans la nuit pour admirer les feux des villages voisins, Fons, St-Bauzély, la Rouvière, la Calmette et bien d'autres. Le brasier éteint, tout le monde rentrait chez soi sans oublier de prendre un tison à moitié consumé pour protéger les moissons, et aussi de verser un verre de vin sur les cendres encore rougeâtres pour protéger les vignes de la grêle jusqu'aux vendanges prochaines. Cette dernière pratique se déroulait surtout en Provence, région de forte croyance catholique.

Cette nuit de la Saint-Jean a pris fin au début des années 1990 dans notre Gardonnenque.

Quelques régions en France maintiennent encore cette tradition, plutôt réservée à visée touristique qu'à une culture rurale des gens de la terre.

BF



Guitares & Co



Pour fêter les 10 ans de l'ensemble "Guitares & Co", c'est à l'invitation d'Élisabeth Yacono, présidente de l'association gajanaise, que les virtuoses constituant cet orchestre de guitaristes classiques se sont produits sur la scène de La Davalade, ce samedi 18 mars en soirée.

Né en 2011, l'orchestre a su perdurer notamment grâce à l'enthousiasme de son chef d'orchestre Frédéric Maggio qui, avec son humour habituel, a donné un ton original au milieu de l'envolée de notes qui a charmé un public ne ménageant pas ses applaudissements, face à autant de talent.

La soirée a débuté par la prestation d'une dizaine des premiers élèves qu'a comptés la formation avant que seize des plus récents ne poursuivent le concert.

Pour cette troisième prestation en terre gajanaise, les organisateurs avaient mis les petits plats dans les grands et ces magiciens de la guitare ont su enchanter un auditoire, dont le silence a été la meilleure des preuves. Il faut dire que l'éventail des morceaux choisis était particulièrement large allant de "La foule" d'Édith Piaf à un concerto de Vivaldi en passant par divers morceaux classiques, sans omettre un hommage à l'Ukraine avec un petit clin d'œil à son folklore.

Si l'on part du principe que la perfection n'existe pas, elle a tout de même été effleurée à diverses longues

reprises offrant aux mélodies, dont certaines étaient des arrangements personnels concoctés par plusieurs participants, une émotion que les spectateurs n'ont pas manqué de ressentir. C'est en tout cas le constat qui ressortait des divers commentaires à la sortie du concert. Cet anniversaire a été ponctué d'une prestation pour le moins originale puisque l'une des instrumentalistes, Laura Auzoux, a interprété le "Dio vi salvi Regina", l'hymne de la Corse. La voix suave de l'interprète s'est mêlée avec beaucoup de bonheur aux sons cristallins des guitares de ses collègues pour une union qui aurait enchanté, à n'en pas douter, les habitants de l'île de Beauté.

Le spectacle s'est terminé au bout de plus d'une heure et demie de ravissement avec la totalité des vingt-six guitaristes, anciens et nouveaux.

C'est ensuite autour d'une bonne table, préparée par des proches des guitaristes, que s'est poursuivie la soirée, afin que le partage soit également culinaire.

AD



LA-BOURSE-AUX-JOUETS



Pour sa toute première édition, la mairie en association avec le comité des fêtes organisera en Octobre prochain une bourse aux jouets !

La date de cette manifestation à l'espace « La Davalade » :

Le Samedi 21 Octobre 2023 de 10h à 18h

Les réservations devront se faire impérativement par courriel sur l'adresse « lepetitgajonais@gmail.com », en indiquant vos nom, adresse, n° portable.

Attention : le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de vous faire connaître rapidement.

VR



Qu'est-ce qu'une bourse aux jouets ?

Il s'agit d'un évènement, au cours duquel vous pourrez mettre en vente vos anciens jouets et pourquoi pas les troquer contre d'autres. Cette vente de jouets est idéale pour réaliser de bonnes affaires et passer un agréable moment de convivialité et de partage. Cela permet également de redistribuer des trésors qui dorment dans vos placards.

Règlementation des bruits de voisinage

Les beaux jours arrivent. Prenons soin des relations de bon voisinage ! Adoptons les bons réflexes et respectons la réglementation en vigueur :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h30

Les samedis, entre 9h et 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés, seulement le matin entre 10h et 12h



BRUITS de voisinage

Tous responsable!
Tous concernés

HORAIRES A RESPECTER NUISANCES SONORES

	LUNDI au VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h00 – 20h00	8h00 – 19h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures (sans excéder une période de 3 semaines)	7h00 – 21h00	8h00 – 21h00	8h00 – 10h00 18h00 – 20h00
Appareils de bricolage, de jardinage...	8h30 – 12h00 14h00 – 19h30	9h00 – 12h00 15h00 – 19h00	10h00 – 12h00



• Nous rappelons que les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de verbalisation.

• Les propriétaires de chiens bruyants doivent donc prendre toutes leurs dispositions, ils sont responsables de leurs animaux.





Un rendez-vous à ne pas manquer

Les séances de cinéma en plein air un régal pour les petits et les grands !

Le Syndicat mixte sera présent avec une buvette simple.

La commune invite ses habitants à venir pique-niquer sur place.

Le Syndicat mixte vient avec quelques fauteuils, mais vous pouvez venir avec les vôtres pour être confortablement installés... pour les autres il y aura à disposition des chaises.

Un moment à partager en famille.

Ci-contre les séances proposées :

STS

Le Syndicat mixte
Leins Gardonnenque présente

CINE PLEIN AIR

Juillet - Août 2023
7 films

- 09/07 - Montignargues "Fast & Furious X"
- 14/07 - Mauressargues "Des mains en or"
- 19/07 - Gajan "Spiderman"
- 29/07 - Sauzet "Wahou"
- 17/08 - Fons "Elémentaire"
- 28/08 - Gajan "Indiana Jones"
- 31/08 - Saint-Bauzély "38.5° qual des orfèvres"

* Séance 22h en juillet 21h30 en août

Entrée : 5 €

Renseignements
www.leinsgardonnenque.fr



Garde Assermenté

Monsieur Lionel Barral, garde municipal est désormais assermenté pour constater et faire appliquer la réglementation en vigueur pour les véhicules mal stationnés ou statiques pendant plusieurs jours.

Nom - Prénom - Adresse

Afin de faciliter la distribution du courrier dans les boîtes aux lettres et éviter ainsi tout retour de courrier postaux ou municipaux, il est urgent que chaque locataire ou propriétaire appose sur leur boîte aux lettres aux normes :

- ☒ Le Nom
- ☒ Le numéro d'habitation



L'urbanisme sur la commune de GAJAN : Où en est notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Par délibération n°02-2023 en date du 23 janvier 2023, le conseil municipal de Gajan a décidé de prescrire la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire communal, de définir les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation.

Les études pour la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) ont été lancées, Le diagnostic exposant un état des lieux du territoire, l'ensemble des problématiques communales ainsi que les principaux enjeux a été présenté par le bureau d'étude au Conseil Municipal.

Une première réunion publique a eu lieu le mercredi 21 juin 2023 à 18h30 au Syndicat Mixte de Leins Gardonnenque situé au 4 rue Diderot à Saint-Geniès-de-Malgoirès. Celle-ci a permis de présenter le cadre

général de la procédure de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) et le contexte réglementaire. Cette première réunion publique a été mutualisée avec les communes de Fons, Montignargues, Sauzet, La Rouvière, Montagnac, elles aussi en cours de révision de leur PLU, et avec Saint-Bauzély (révision de la carte communale).

L'ensemble des documents relatifs à cette rencontre sont disponibles sur le site internet de la Mairie, ou consultable en Mairie.

Nous rappelons par ailleurs qu'un registre est toujours à votre disposition en mairie afin de recueillir vos différents avis et doléances sur le futur PLU, qui peuvent aussi être envoyés par courriel ou courrier (mentionner dans l'objet « concertation dans le cadre du PLU »).

Nos Habitants ont du talent *et le rythme dans la peau*

Geko, association gajanaise : la musique à Gajan

FULL FUNK

Groupe créé en 2021 par 5 personnes, le groupe s'est étoffé au fur et à mesure de nouveaux membres, formant ainsi à ce jour une belle bande de 8 musiciens. Vous trouverez ainsi Amandine au chant, moi-même aux claviers, Patrick à la basse, Giorgio et Wilfrid aux guitares, Fred au saxo et Michel à la trompette.

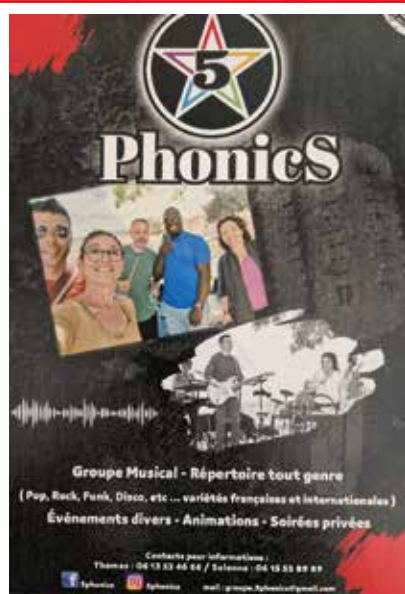
Nous proposons des animations musicales basées sur un style funk, soul et disco.

Nous nous sommes déjà produits sur différentes scènes, comme le hangarock à Lunel, le camping le Pré St-Jean à Souvignargues, la fête républicaine à Garrigues Ste Eulalie où nous jouerons d'ailleurs le 13 Juillet.



Nos objectifs futurs : Pouvoir nous produire ici même à Gajan et vous proposer de beaux moments festifs, musicaux et dansants

Soutenez-nous sur notre page Facebook Full Funk !



5PHONICS

Groupe très récent, né d'une première composition familiale avec mon mari et mon beau-frère, à laquelle se sont ajoutés 2 nouveaux membres, pour former ainsi les 5 branches de l'étoile de notre logo. Ce groupe est composé de Mary au chant, moi-même aux claviers, Thomas à la guitare, Merrill à la basse et Greg à la batterie et au chant. Cette rencontre a débuté l'hiver dernier où nous nous sommes réunis régulièrement dans notre garage, afin de pouvoir vous proposer des animations musicales de variétés françaises et internationales. Nous nous sommes déjà produits plusieurs fois cette année au marché de Fons, à la fête de la musique à Codognan, à l'association Villa jeux à Vergèze et au domaine de Loubatières à St-Bauzély.

Retrouvez toutes les informations et extraits de nos prestations sur les réseaux sociaux :

Facebook et Instagram @5phonics

Pour conclure, 2 groupes, 2 ambiances musicales différentes, sur une même scène, une même date, le 15 Septembre prochain, au festival de l'Ortalet à St-Génies de Malgoirès.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y retrouver !

Solenne Patrier





Comité des fêtes

GAJAN
En Fête
27, 28, 29 et 30
Juillet
2023



«Repas du Village»

Vendredi 28 Juillet

- 18h00-ABRIVADO/BANDIDO Manade CONTI
- 19h00-APÉRITIF animé par DJ Tris
Sonorisé par TLS Sonorisation
- 20h30-BANDIDO DE NUIT Manade CONTI
- 22h00-SOIRÉE ANIMÉE par TLS Sonorisation
avec LAURENT PÉPPER
PARTY «HAUT CHIC BAS CHOC»

Samedi 29 Juillet

- 10h00-DÉJEUNER offert par Michael Tabre
- 11h00-ABRIVADO Manades AUBANCL/CONTI
- 12h00-APÉRITIF animé par DJ Tris
- 15h00-CONCOURS de BOULE 100 euros + les mises
- 17h30-BANDIDO Manades AUBANCL/CONTI
- 19h00-APÉRITIF animé par TLS Sonorisation
- 20h30-BANDIDO DE NUIT Manade CONTI
- 22h00-SOIRÉE ANIMÉE par TLS Sonorisation
avec les DJ's CLEM & GUILHEM

Dimanche 30 Juillet

- 09h30-DÉJEUNER au pré offert par le Bar de l'Avenir
- 10h30-FESTIVAL D'ABRIVADO
Manades LERON, DEVAUX et CHABALLIER
- 12h00-APÉRITIF animé par Fred TLS et DJ sam's
- 15h00-CONCOURS de BOULE 80 euros + les mises
- 17h30-FESTIVAL DE BANDIDO
Manades LERON, DEVAUX et CHABALLIER
- 19h00-APÉRITIF prolongé par TLS Sonorisation

Jeudi 27 Juillet

- 18h00-ABRIVADO/BANDIDO Manade LERON
- 19h00-APÉRITIF avec REMISE DES CLÉS DU VILLAGE
animé par TLS Sonorisation
- 20h30-Repas du Village en partenariat avec la SOCIÉTÉ DE CHASSE
PACLLA pour les adultes 15 euros et pour les enfants 10 euros (-12 ans)
- PENSEZ A RÉSERVER
- 22h00-SOIRÉE ANIMÉE par TLS Sonorisation avec DJ BRUNO

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Véhicules motorisés interdit sur le parcours
Le comité des fêtes et les manades ne répondent pas des accidents

**SAMEDI 22
JUILLET**
AUBADES A LA POPULATION
A PARTIR DE 8H30



L'Association Gajanaise

Après de longues et intenses années de service, la présidente de l'association gajanaise, Élisabeth Yacono, a décidé de ne pas renouveler son mandat à la tête d'une structure qui s'est développée et étoffée pour le grand plaisir de tous durant son mandat.

Entre autres activités les Gajanais lui doivent l'organisation de concerts de musiques irlandaises et de guitares, de sorties comme celle sur la presqu'île de Giens, l'année passée, son implication sans faille pour "Noël à Gajan", sans oublier les diverses activités sportives (Pilates, yoga, etc...) où son soutien dans la "Ronde des Garrigues" qui a été reprise par l'association "Gajan sport" depuis.

Durant la période difficile de la pandémie de Covid, elle a su faire preuve de beaucoup d'originalité pour que certaines activités puissent avoir lieu dans le respect des contraintes sanitaires avec beaucoup de rigueur, mais également de succès.

C'est ce constat que les membres réunis en assemblée générale, le 12 avril dernier ont salué avec beaucoup de reconnaissance.

Oui, mais voilà, depuis plusieurs mois elle avait manifesté cette intention de se retirer et avait appelé les bonnes

volontés à se faire connaître pour prendre sa suite. Force est de constater que cet appel est resté sans suite, en tout cas pour le poste de la présidence. Devant un blocage qui mettait en péril la survie même de l'association, il a été décidé de recourir à la mise en place d'une gouvernance collégiale.

Dans ce genre de situation, l'assemblée générale élit des représentants qui ont les mêmes pouvoirs et prennent les noms de co-président, co-administrateurs, etc. Les membres de la direction collégiale assurent collectivement la gestion de l'association et la responsabilité légale auprès des tiers.

Afin de pouvoir mettre en place cette nouvelle manière à diriger l'association gajanaise,

il a fallu en modifier les statuts et convoquer une assemblée générale extraordinaire.

C'est ce qui s'est passé le 31 mai dernier où il a été acté la démission du bureau sortant et approuvé la modification des nouveaux statuts avant d'élire les membres de la fameuse direction collégiale.

Après quelques turbulences, les activités de l'association vont pouvoir se poursuivre pour le plus grand plaisir de ses adhérents.



Les membres de la gouvernance collégiale lors de l'assemblée générale du 31 mai

"Black Angel's Country 30730"

La saison 2022-2023 s'achève pour les danseurs du club Black Angel's Country fin juin.

Cette saison a été rythmée par des bals en septembre "aux prés" de Gajan, au foyer avec 3 bals en octobre 2022, Janvier 2023 et avril 2023 ou de nombreux danseurs des clubs de la région ainsi que des départements voisins sont venus passer un moment convivial et partager une passion commune "la danse country". Des animations dans deux marchés (Noël pour Montagnac en Décembre 2022 et le marché terroir pour St-Bauzély en Septembre 2022 et Avril 2023) ainsi que : le Téléthon à Saint-Bauzély, dans une maison de retraite 14 Avril 2023 et une animation pour l'exposition des Vieilles Bielles à Parignargues le 4 Juin 2023 ont permis de faire connaître la danse Country. Une animation à l'EHPAD de St Geniès de Malgoirès le 15 Juin 2023 clôturera une année bien remplie ainsi que la coorganisation avec l'élevage du Moulin du domaine de Piefaud de Guylaine et Fabien Pradeilles d'un festival country le week-end les 8 et 9 juillet 2023 à Mazan L'Abbaye 07510.

La prochaine saison commencera dès le 3 septembre 2023 dans les prés de Gajan et un premier bal en octobre au foyer.

Les animateurs Patrick et Maryse se feront une joie de vous recevoir pour enseigner les cours.

Nos cours reprendront le mercredi 6 Septembre de 18h à 22h à Gajan "Salle La Davalade". Nous vous attendons nombreux.



Les « BLACK ANGEL'S COUNTRY 30730 »

- ➔ Mail : blackangelscountry@orange.fr
- ➔ Mail : black.angels.country@gmail.com
- ➔ Site : <https://www.blackangelscountry.fr>
- ➔ Tél : 06.07.47.21.56





Le « Mimosa »

Le 8 février 2023, le Club a fait son assemblée générale et au cours de cette réunion il a été voté à la majorité l'organisation de 3 voyages pour cette année.

La nouveauté des voyages de cette année c'est que nous travaillons avec des voyagistes afin de permettre à tous de profiter pleinement de ces journées sans avoir à solliciter des bénévoles pour conduire les minibus.

Le premier voyage prévu en avril a été annulé par manque de participants minimum imposé par le prestataire.

Le deuxième qui était prévu le 19 mai au ROCHER MISTRAL été finalisé et les 19 participants ont passé une bonne journée comme en témoigne l'article d'Alain Delage pour le Midi-Libre.

Nous avons 25 personnes d'inscrits et afin de baisser les coûts et pour passer une bonne journée vous trouverez ci-dessous le programme de la journée et les coordonnées pour toute inscription :



MINERVE LE SOMAIL
JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

Le Club organise un voyage ouvert à tous sans limite d'âge et d'adhésion

MINERVE ET LE SOMAIL
ANNEE 2023

Départ de Gajan à 07h00 vers Nîmes, Montpellier, Béziers et arrivée à Minerve.
Visite guidée de la cité cathare durée 01h30. Cernée de gorges profondes taillées par la confluence du Brian et de la Cesse, posé à l'extrémité d'un plateau calcaire, Minerve est un village minéral au cœur de la garrigue languedocienne. Ancien bastion cathare détruit par Simon de Montfort en 1210, le village garde de cette époque une stèle en mémoire d'un bûcher Cathare. Minerve est également connu et reconnu pour son vin produit depuis des siècles par ses vigneron.

Départ vers le Somail pour le déjeuner
Kir, tapenade et olives de Jacques
Tressé de mozzarella di Bufala, tomates de saison bio, pesto, crème balsamique
Suprême de volaille, grain dauphinois sauce forestière
Bûche au rhum crème pâtissière Chantilly
Vin et café compris

Embarquement pour une balade en gabarre en bois, d'une durée d'01h30 environ, réplique du XIX^e siècle, construite pour jouer dans le film « La rivière de l'espérance ».

Promenade fluviale sur le canal du midi, de l'écluse de Cesse, du Pont canal et le long de l'épanchoir des
Patissiers. Débarquement vers 16h45.
Départ vers Montpellier, Nîmes. Arrivée à Gajan vers 19h30.

Prix par personne : minimum 25 participants / maximum 50
Base 25/29 : 90 €
Base 30/39 : 83 €
Base 40/49 : 74 €

Ces prix comprennent :
Le transport en autocar « ambulance » selon la réglementation en vigueur
Le déjeuner 3 plats au restaurant Kir vin et café compris
La visite guidée de Minerve 01h30
La promenade en gabarre 01h30
Une gratuité

Une gratuité à partir de la 26^e case personne

Pour tout question ou renseignement vous pouvez vous adresser à Mireille Benardon
Tel : 06 20 28 92 68 mail : benardon.m@hotmail.com

Gajan

Les aînés du club Mimosa en visite au Rocher Mistral

Le temps incertain n'a pas empêché les membres du club des aînés Le Mimosa d'effectuer leur sortie printanière, près de Salon-de-Provence, dans le parc de loisirs ouvert il y a deux ans, le Rocher Mistral.

Les participants ont assisté au spectacle médiéval de cascadeurs qui a tenu en haleine un public conquis, suivi d'une déambulation dans le château de la Barben. Juste avant le repas pris en commun dans le restaurant du parc, c'est à un envol au-dessus des paysages de la Provence, vu à travers l'œil curieux d'un aigle de Bonelli, que les Gajanais étaient conviés avant de s'im-

merger dans la Quête des bâtisseurs, un spectacle son et lumière sous une imposante voûte en pierre au format de cathédrale qui permet aux technologies modernes de mettre en valeur l'évocation du passé.

La journée s'est terminée par un petit clin d'œil à Alphonse Daudet avec deux de ses œuvres, où l'humour d'acteurs talentueux rejoignait la féerie de la littérature régionale.

Une belle visite comme savent les organiser Claude, Mireille et Bernadette, en attendant l'automne et un projet de sortie vers le Somail.

► Correspondant Midi Libre : 04 66 81 19 82



Les aînés du club Mimosa en terre provençale.

Le club Le mimosa organisera également son LOTO à l'espace « La Davalade » le 5 novembre et en décembre un voyage en Espagne pour faire les courses de Noël.

Renseignements / inscription :

Mireille Benardon

Tél. 06 20 28 92 68

benardon.m@hotmail.com

Le bureau



APE

Une fin d'année bien remplie pour l'APE du RPI

Vendredi 7 avril, nous avons organisé une « journée Pâques » dans les écoles maternelle et élémentaire du RPI. Nous avons choisi d'arriver en fanfare devant chaque école sur notre bolide de campagne. C'est tractés sur une remorque relookée pour l'occasion et déguisés en lapins, poule, jeune fille des prés et chasseurs qu'a eu lieu la distribution de friandises. Chaque village a pu, au détour d'une rue, entendre notre arrivée en musique et les cris de joies des enfants.



Dimanche 16 avril ce sont 80 exposants qui avaient fait le déplacement pour le vide grenier dans les près de Gajan. Vendeurs et chineurs ont pu, au détour des allées, dénicher des trésors cachés... en parlant de trésor, l'APE avait organisé une chasse aux trésors pour les enfants sur le thème de la magie et pour les plus expérimentés d'entre eux sur le thème « koh lanta ». Les grands sourires à la découverte du trésor gourmand et sucré nous ont confirmé que cette activité avait beaucoup plus. Un grand merci à Sevda (Maman de Melis) pour l'organisation de cette chasse aux trésors !

Les grillades et les frites préparées avec la bonne humeur et le dynamisme de l'équipe de l'APE ont régales ceux qui ont partagés le moment convivial du midi.

Une belle journée ensoleillée où chacun a pu trouver son bonheur !

Samedi 24 Juin, dans les près de Gajan, la kermesse des écoles du RPI élémentaire a fait son grand retour pour l'édition 2023 !

La fête a débuté par le spectacle de qualité des enfants. On a pu voir des élèves remonter le temps pour découvrir les merveilles d'un monde passé, une démonstration de cordes à sauter sur un air rythmé, des enfants chanter, danser et même réaliser des performances de cirque...

L'APE a ensuite offert aux élèves de CM2 une clé USB pour leur entrée au collège et un joli bouquet aux enseignants et ATSEM qui quittent le RPI.

Structures gonflables, barbes à papa, granitas, maquillage, tatouage à paillette et pêche aux canards, tout y était pour que les enfants profitent de cette belle journée qui a clôturé cette année scolaire !

A l'heure du repas, on a pu déguster le délicieux rougail saucisse et la paella préparés par « Les petits plats de Sandrine et José », le tout en musique. Solenne et Thomas du groupe « 5 phonicS » (parents de Lilou) au piano et à la guitare ainsi que Jean-François (papa de Lily) à la batterie ont accompagné en live le karaoké où chanteurs confirmés et amateurs ont pu profiter du micro...

La boom des enfants a clôturé la kermesse avec une énergie et de la joie qui raisonnaient sur plusieurs kilomètres, mais quel bonheur de voir le sourire des enfants !

Nous sommes ravis d'avoir pu tout au long de l'année organiser tous ces événements. Nous souhaitons



remercier tous les élèves, le corps enseignants, les bénévoles, les mairies et leurs agents, les donateurs, les entreprises locales partenaires de l'APE, les prestataires et les parents d'élèves de nous épauler, nous soutenir et permettre aux élèves grâce aux bénéfices des manifestations de réaliser des projets durant l'année scolaire !

N'hésitez pas à consulter notre page facebook et à venir en famille aux manifestations et, si ça vous dit, nous sommes toujours à la recherche de parents volontaires. Venez nous rejoindre !

Nous vous souhaitons un bel été, on se retrouve à la rentrée, d'ici là, bonnes vacances aux élèves du RPI ! Et à très bientôt...



LA BOURSE AU PERMIS DEVIENT LA BOURSE À LA MOBILITÉ À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET

A partir de la date d'inscription à l'auto-école, le jeune aura 2 ans pour réussir les différentes épreuves de conduite et réaliser son action citoyenne.

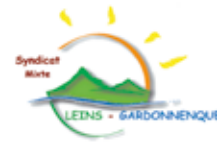
Il signera une charte d'engagement qui précise qu'en cas de non réalisation de l'action citoyenne pendant la période, le trésor public pourra poursuivre le jeune ou ses parents afin de récupérer les sommes versées.

Pour pouvoir bénéficier de la 1^{ère} tranche de 150 €, il est essentiel que le jeune puisse rencontrer Madame Clémence COSSART et choisir ainsi l'action citoyenne dans le catalogue mis à sa disposition, avant de valider son inscription à l'auto-école.

VR

Bourse à la mobilité

Conditions: avoir entre 14 et 29 ans, habiter à Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Moulézan, Sauzet, Montignargues, St Bauzely, St Genies ou St Mamert et réaliser une action citoyenne bénévole.



PERMIS B

450€ versés en 3 tranches *



BSR

50€ à l'obtention du BSR



LES ÉTAPES :

1. Rencontrer l'animatrice et choisir son action parmi le catalogue
2. Rapporter les documents demandés et signer la charte d'engagement
3. S'inscrire à l'auto-école - fournir une attestation d'inscription - **150€**
4. Obtention du code - fournir une attestation de réussite - **150€**
Obtention du BSR - fournir une attestation de réussite - **50€**
5. Obtention du permis - fournir une attestation de réussite - **150€**

EN PARALLÈLE :

1. Je prends contact avec la structure qui va m'accueillir
2. Je réalise mon action citoyenne bénévole
3. Je rédige un compte rendu de mon action que je remets à l'animatrice



***Les sommes sont directement versées à l'auto-école, dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible**

Contactez Clémence COSSART 06 12 53 13 61
relaisemploi@leinsgardonnenque.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez

de la surveillance de votre domicile

en vous inscrivant **en ligne sur service-public.fr**



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne

